CHAMBRE DES MÉTIERS LUXEMBOURG

FORMATION CONTINUE

5054F

LE DÉTACHEMENT DE SALARIÉS VERS LA FRANCE (CYCLE DE FORMATION - GRANDE RÉGION)

Zielgruppe

Acteurs des secteurs de l'Artisanat

Ziele

Les entreprises luxembourgeoises sont amenées à prester des services dans les pays frontaliers et ont, dans ce cadre, des obligations en matière de détachement de leurs salariés.
A l'issue de la formation, les participants seront capables de : - Comprendre ce qu'est le détachement des salariés et les particularités et obligations réglementaires qui y sont liées
- Savoir dans quels cas recourir au détachement
- Connaître les procédures incombant aux employeurs en matière de détachement du Luxembourg vers la Grande Région
- Comment l'appliquer pour une entreprise luxembourgeoise qui « envoie » occasionnellement un salarié en France ?
- Quel(s) document(s) ou portails doivent être utilisés et comment ?

Inhalt

Première partie - Définition du terme détachement et conséquences en matière de droit social, droit du travail et droit fiscal
- Obligations pour l'entreprise qui détache : formalités (documentation et nomination de représentant), respect de la législation française, présentation succinte des portails SIPSI et BTP
Deuxième partie - Présentation détaillée du portail SIPSI
- Exemple de cas concret
- Carte BTP (Bâtiment Travaux Publics)

PREIS
165 €

SPRACHEN
FR

DAUER
5 Std

DATEN
Session novembre
24.11.2026 - 24.11.2026

ORT(E)
ONLINE

ONLINE-ANMELDUNG

Finden Sie alle unsere Kurse auf unserer Website und melden Sie sich mit nur wenigen Klicks an!
formations.cdm.lu/weiterbildung/kurse

KONTAKT

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

T.: (+352) 42 67 67 - 530
F.: (+352) 43 40 67
E.: formation.continue@cdm.lu

Scannen Sie den QR-Code, um sich anzumelden!